



Bonjour à tous.

Voici ma nouvelle newsletter. Vous informer de ce qui se passe à l'Europe : c'est un plaisir et un devoir. Vous trouverez donc sur cette page les derniers sujets d'actualités sur lesquels nous nous battons.

Pour plus de détails sur tous ces dossiers ou pour me poser toutes vos questions, je vous invite à me retrouver sur [www.tarabella.eu](http://www.tarabella.eu)



### L'Europe vote l'aide alimentaire aux démunis jusqu'en 2013 !



Le Parlement européen a entériné le compromis obtenu en novembre dernier visant à garantir la poursuite en 2012 et 2013 du programme européen de distribution de denrées alimentaires. Ce qui est nettement plus inquiétant, c'est la décision de l'Allemagne et de quelques autres de refuser que l'Europe mène une politique sociale. Par conséquent, l'aide européenne aux plus démunis à partir de 2014 est clairement en péril !

500 millions d'euros, un euro par citoyen et par an, c'est la somme allouée par l'Europe aux banques alimentaires, croix rouge, resto du coeur, ... **Si aucune solution n'est trouvée dans les prochains mois, le budget passera de 500 à 113 millions: une véritable catastrophe.**

43 millions d'Européens sont concernés par la pauvreté alimentaire, 18 millions de personnes ont eu recours au programme d'aide alimentaire aux plus démunis PEAD en 2011 et 80 millions vivent sous le seuil de pauvreté sur notre continent.

Pour beaucoup de citoyens européens, la question n'est plus : "Que va-t-on manger ?" mais "Va-t-on manger ce soir ? **Il est important qu'une solution soit trouvée. Nous serons vigilants à ce que soit mis en place un nouveau dispositif à partir de 2014 pour assurer une meilleure cohésion sociale et éviter que des millions de personnes ne sombrent, au sein de l'Europe, en pleine famine.**

### 90 millions de tonnes de nourriture par an à la poubelle !

Nous avons voté une résolution pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Deux tomates pourries au fond du frigo, une moitié de bouteille de lait qui a tourné: nous jetons. Voilà des gestes qui sont souvent devenus banals pour beaucoup d'entre nous. Et finalement, chaque citoyen jette entre 15 et 20 kg de nourriture par an dont presque la moitié est encore emballée.



Ces petites portions de nourriture quotidienne, rajoutées aux autres gaspillages (lors des trajets, du stockage, de la préparation ou de la consommation) font des montagnes de déchets : 179 kg de nourriture pour chaque Européen... Par cette résolution, le Parlement européen pousse la Commission à prendre toute une série de mesures. Selon moi des solutions existent, comme par exemple :

- travailler sur les fondamentaux : la **surproduction**, le **mauvais ciblage** (taille ou forme inadaptée), la détérioration des emballages, la mauvaise gestion des stocks,...
- permettre aux détaillants de vendre à perte des denrées fraîches en fin de journée ou des produits qui approchent de leur date limite de vente (ce qui est interdit dans plusieurs pays). - inciter à donner aux associations caritatives
- promouvoir **les relations plus directes entre les producteurs et les consommateurs** et donc raccourcir la chaîne du producteur au consommateur.
- mener des **campagnes de sensibilisation** sur le gaspillage et des campagnes pédagogiques. Par exemple, 20% des Européens confondent "à consommer de préférence avant le" qui veut dire que le produit perdrait un peu de saveur, avec "à consommer jusqu'au" date après laquelle le produit n'est plus consommable.



### Le Parlement Européen à Strasbourg, vote un texte visant à accroître le pouvoir de négociation des producteurs de lait

**Mieux organisés, les producteurs disposeraient d'un poids accru pour peser sur la fixation des prix à leur stade.** C'est ainsi que le texte final adopté permet aux producteurs de s'associer dans la mesure où le volume qu'ils représentent ensemble ne représente pas plus de 3,5% de la production européenne.

De plus, il a été prévu de permettre au secteur laitier de négocier collectivement avec une laiterie les clauses des contrats, et notamment le prix, pour la totalité ou pour une partie de la production de leurs membres.

Le secteur laitier sera le seul à pouvoir profiter de cette exception aux lois de la concurrence. Ce ne fut pas simple d'obtenir cette dérogation, il s'agit d'une exception rarissime et positive pour ce secteur !

Nous avons fait oeuvre utile avec ce paquet lait. Cependant, je reste convaincu que le système des quotas a été enterré trop vite : il présentait d'énormes avantages au plan de la stabilité. En tout état de cause, le nouveau système est améliorable : en redonnant par exemple à l'autorité publique le rôle régulateur qui, à mon sens, doit être le sien.

### ACTA: ou quand les lobbys de l'industrie veulent dicter leurs lois !

Ce traité provoquerait la plus grande transformation que la législation sur le droit d'auteur ait jamais connu. Cependant elle pourrait aussi constituer la plus grande entrave aux libertés individuelles des internautes.



Cet accord commercial a pour but de protéger la propriété intellectuelle au niveau international et lutter contre la contrefaçon de produits allant des médicaments aux pièces de voitures en passant par les bracelets de luxe ou les produits de beauté.

Sur le principe on ne pourrait qu'adhérer. En effet, la contrefaçon provoque la diminution des investissements effectués dans la recherche et le développement de produits industriels (médicaments, brevets médicaux, ...) et spolie les artistes (chanteurs, compositeurs, écrivains, journalistes, ...)

Mais ce traité a été négocié dans le plus grand des secrets avec les principaux acteurs du monde industriel.

**De plus il met véritablement les citoyens en danger face à d'éventuelles privations de libertés individuelles ou la protection des données personnelles.** Les parlements ont été niés ainsi que tout le processus démocratique. Pour un traité de cette ampleur, ce n'est pas tolérable.

Pour plus de détails sur tous les dossiers européens ou pour m'envoyer vos questions

Marc Tarabella - Député européen - Bourgmaster d'Anthisnes  
Rue Wiertz 60 - 12G157 - 1047 Bruxelles  
T : 02/284.74.44 - F : 02/284.94.44 - [marc@tarabella.eu](mailto:marc@tarabella.eu) - [www.tarabella.eu](http://www.tarabella.eu)

